Informations de base

2025/2511(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la répression systématique des droits de l'homme en Iran, notamment les cas de Pakhshan Azizi et Wrisha Moradi, et la prise en otage de citoyens de l'Union **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Iran	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/01/2025	Débat en plénière		
23/01/2025	Décision du Parlement	T10-0004/2025	Résumé
23/01/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2025/2511(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0063/2025	20/01/2025	
Proposition de résolution		B10-0066/2025	20/01/2025	
Proposition de résolution		B10-0067/2025	20/01/2025	
Proposition de résolution		B10-0073/2025	20/01/2025	
Proposition de résolution		B10-0082/2025	20/01/2025	
Proposition de résolution		B10-0085/2025	20/01/2025	

Proposition de résolution		B10-0086/2025	20/01/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0004/2025	23/01/2025	Résumé

Résolution sur la répression systématique des droits de l'homme en Iran, notamment les cas de Pakhshan Azizi et Wrisha Moradi, et la prise en otage de citoyens de l'Union

2025/2511(RSP) - 23/01/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 556 voix pour, 6 contre et 42 abstentions, une résolution sur la répression systématique des droits de l'homme en Iran, notamment les cas de Pakhshan Azizi et Wrisha Moradi, et la prise en otage de citoyens de l'UE.

Le texte adopté en plénière a été adopté par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

La situation des droits de l'homme en Iran s'est aggravée, avec plus de 900 exécutions en 2024, dont beaucoup ont visé des femmes, des dissidents politiques et des personnes liées aux manifestations déclenchées par le meurtre de Jina Mahsa Amini. Les militants kurdes Pakhshan Azizi et Wrisha Moradi ont été condamnés à mort pour «rébellion armée contre l'État». Ils n'ont pas eu droit à un procès équitable et ont été soumis à la torture et à l'isolement. La Cour suprême a confirmé la condamnation à mort d'Azizi en janvier 2025.

En outre, des dizaines de ressortissants européens innocents ont été détenus arbitrairement en Iran, sans accès à des procès équitables, dans le cadre de la stratégie plus large de la diplomatie des otages pratiquée en Iran.

Dans ce contexte, le Parlement a dénoncé la répression effrénée des droits de l'homme par le régime iranien, en particulier le ciblage des femmes activistes, et a fermement condamné la condamnation à mort de Pakhshan Azizi et de Wrisha Moradi. Il exige que l'Iran libère immédiatement et sans condition tous les défenseurs des droits de l'homme et prisonniers politiques injustement emprisonnés, y compris Pakhshan Azizi, Wrisha Moradi et au moins 56 autres prisonniers politiques se trouvant dans le couloir de la mort.

La résolution réitère sa forte opposition à la peine de mort et appelle le gouvernement iranien à instaurer un moratoire immédiat sur cette peine et à l'abolir. Les députés ont également exprimé leur soutien total et leur solidarité avec les Iraniens réunis dans le mouvement «Femme, vie, liberté».

Le Parlement a demandé aux autorités iraniennes de libérer immédiatement, de rapatrier en toute sécurité et d'abandonner toutes les charges qui pèsent sur les ressortissants de l'UE, notamment Olivier Grondeau, Cécile Kohler, Jacques Paris et Ahmadreza Djalali. Il a ensuite condamné le recours à la diplomatie des otages par l'Iran.

En outre, les députés ont fermement condamné le meurtre de Jamshid Sharmahd et ont demandé instamment au régime islamique iranien de fournir des détails sur les circonstances de sa mort et de rendre immédiatement sa dépouille à sa famille.

Le Parlement réitère sa demande au Conseil de désigner le Corps des gardiens de la révolution islamique comme une organisation terroriste et d'étendre les sanctions de l'UE à tous ceux qui sont responsables de violations des droits de l'homme. Il a également réitéré son appel à un soutien financier accru à la société civile iranienne.